

# Dazibao

**Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole**

## Retour à la corvée !

Alors qu'à l'approche de Pentecôte de plus en plus d'entreprises refusent de faire travailler leurs salariés au titre de la journée dite de "Solidarité", notre direction, pour laquelle la chose est entendue (malgré l'avis défavorable émis par toutes les organisations syndicales dans l'entreprise) maintient sa décision de mettre à contribution les salariés.

Nos dirigeants, "droits dans leur bottes", n'entendent pas céder aux sirènes sociales qui leur feraient accorder à l'ensemble des salariés ce "pont" de Pentecôte (3 jours de repos consécutifs). D'autres dirigeants d'entreprise n'ont pas hésité (ou alors pas longtemps) à ne pas pénaliser leurs effectifs de ce jour de travail sans rémunération : Shell, BASF, NeufTélécom, Mondial Assistance, TF1 (même eux, 600 000€ que M. Le Lay a dû verser)... Pour le Crédit Agricole il n'y a pas de petit profit : si 0,30% de la journée de travail sera reversé à l'État, le reste viendra grossir les caisses de nos employeurs car une journée de travail est estimée à 0,48% de la masse salariale.

Peut être, sur la question, doit-on voir dans l'entêtement de nos dirigeants patronaux (mandatés tout de même par les Caisses Régionales), les conséquences d'une "proximité" et d'une collusion avec le gouvernement ainsi qu'avec le MEDEF. Nous retrouvons, entre autres, comme conseiller du Président et du Directeur Général

du Crédit Agricole, M. Jean-Paul Betbèze qui est aussi membre du conseil d'analyse économique auprès de Jean-Pierre Raffarin et membre de la commission "croissance" au sein du MEDEF.

### UN JOUR POUR COMMÉMORER L'ESCLAVAGE



En ce qui nous concerne, syndicat SUD, nous ne souhaitons pas en rester là et subir l'injuste application d'une loi entendant masquer le comportement politique douteux de nos gouvernants. Nous allons organiser, nous l'espérons avec nos collègues des autres organisations syndicales que nous avons contactées dès le 19 mars, une "journée" d'action qui s'étendra du samedi 14 au lundi 16 mai et proposer à toutes et à tous au sein de notre entre-

prise de s'y associer afin de refuser que sous couvert d'une hypocrite et hypothétique solidarité, une énième mise à contribution de tous ceux que l'économie libérale malmène déjà copieusement. L'allongement de la durée du travail ou la remise en cause de la réduction du temps de travail relèvent d'une conception inacceptable de la solidarité qui fait supporter l'effort aux seuls salariés.

Ne pas réagir aujourd'hui, c'est entériner la décision de faire payer aux seuls salariés la "solidarité" et prendre le risque d'étendre cette solution facile à d'autres acquis sociaux ■

## Philosophie SUD orientale.

L'honorable Tseu Dyd Hyé a dit : « *l'efficacité d'un salarié ne se mesure pas au nombre d'heures travaillées* ». Les disciples de SUD sont en harmonie complète, grand maître, avec tes préceptes, surtout quand tu précises que ceux qui estiment avoir bien bossé parce qu'ils sont partis après 18 heures ont « *50 ans de retard* ». Prends-en de la graine petite fourmi retardataire, notre grand maître ne semble pas être dupe de ceux qui se font voir, mais il voit bien ce qu'ils font. C'est vu ? ■

## Lapsus freudien.

Pour porter secours au trésorier qui, en réponse aux réflexions des élus SUD sur les comptes du CE s'enfermerait dans une logique hors sujet, un élu CFDT a dit en substance : « *si nous avons voulu davantage maquiller les comptes, nous aurions emprunté bien plus et ainsi nous n'aurions pas eu de déficit apparent* ».

Se rendant compte de sa bévue, il a attendu la fin de la réunion pour préciser qu'il s'était maladroitement exprimé et que ses mots ayant dépassé sa pensée, ils ne pouvaient être repris tels quels dans le procès verbal.

Allez, camarade, on est d'accord ! T'as même pas besoin de reformuler, on fait comme si t'avais rien dit ■

## Négociations nationales

Nous étions convoqués, le 13 avril à Paris, pour une séance de négociation. Plusieurs points à l'ordre du jour.

Le premier concernait la place des travailleurs handicapés au sein du Crédit Agricole. La FNCA est tenue d'aborder ce sujet pour appliquer les dispositions de la loi du 11 février 2005. De cette question, nous retiendrons deux citations de la délégation patronale qui faisait référence à une « *économie ouverte, compétitive, concurrentielle avec des prestations de qualité pour les clients* », donc « *avec une exigence professionnelle* » équivalente pour le personnel, qu'il soit handicapé ou non.

Le Crédit Agricole veut donc procéder à l'inventaire des personnels handicapés (certains n'ayant pas déclaré leur handicap), faire appel pour certains travaux à des structures recrutant des travailleurs handicapés (CAT [centre d'aide par le travail] par exemple), et plus tard, si c'est obligatoire, envisager la possibilité d'étudier éventuellement l'embauche de ces salariés. C'est pas gagné tant que les amendes ne seront pas dissuasives.

Le deuxième point à l'ordre du jour portait sur l'article 38 de la convention collective qui traite de « *l'âge normal de la retraite (qui) est fixé à 60 ans* ».

Il faut bien sûr s'adapter à la loi, aux nouvelles dispositions, permettre de partir plus tard, mais dans ce cas, le Crédit Agricole veut être maître de la situation, rester LE décideur. Vous pourrez donc travailler au delà de vos 60 ans, si toutefois le patron le veut bien !

Le troisième point portait sur " les fins de carrière ".

La FNCA a déclaré qu'elle n'était pas demanderesse de cette discussion, mais que l'accord sur le temps de travail arrivant à échéance fin 2005, ce sujet pourrait être abordé dans ce cadre là !

SUD voulait négocier un accord de préretraite à partir de 55 ans permettant aux anciens de partir plus tôt et dans de bonnes conditions libérant ainsi autant d'emplois pour les jeunes. Nous savons que le Crédit Agricole en a les moyens techniques et financiers, la mise en place ne dépend donc que d'une décision politique.

Prochaine négociations sur ces trois points, le 8 juin ■

## Capitaine, Oh mon capitaine ... !

Mutualiser la production commerciale est, semble-t-il, THE objectif ambitieux de la direction ... Le mensuel "Action" du mois de mars nous fait l'annonce d'une grande première : un challenge réservé ... aux chefs !!! Une fois n'est pas coutume dans la multitude des challenges qui nous tombent sur le coin du nez tout au long de l'année ... A l'euphorie de l'annonce de la conquête, il n'aurait pas fallu, chef, ce soir-là, endosser THE T-shirt et se déhancher comme tu l'as fait à la Bodéga. Non, non, rassure toi : la direction te demande juste d'être le " chef d'orchestre " d'une tâche bien ingrate, un capitaine ne rame pas, il fait ramer ... ses équipiers !

Bref, un challenge de chefs qui n'en a que le nom ...

Alors, Galérien, rame encore un coup, un coup de plus, et fais le boulot de ton chef pour qu'il puisse continuer, lui, jour après jour, heure après heure, à "payer" en lisant son " Sud-Ouest " d'un air affairé !

Galérien, quand t'auras jeté l'ancre, exténué, vidé, dégoûté, d'avoir bossé à bâbord et à tribord comme un forcené, ne sois surtout pas déprimé : ton chef, à un repas convivial entre matelots méritants te conviera, ... encore faudra-t-il être "méritant" !

Quoi, quelle erreur ?! Tais-toi et rames ! ■

## Et un grand homme, un !

Début avril, "Grand Angle" nous informait que le président de notre CR, Jean-Pierre Pargade, était promu chevalier de la Légion d'Honneur. Visiblement pris de cours par cette nomination, les rédacteurs de l'article choisissaient de nous détailler ce qu'était La décoration (étoile à cinq rayons doubles... centre émaillé de blanc...deux drapeaux tricolores...), puis nous situait le contexte historique : « *la Légion d'honneur s'inscrit dans le programme de réorganisation de la nation dû à l'initiative du Premier Consul Bonaparte...* » et... c'était tout.

Plantés là, avec notre faim d'en savoir un petit peu plus sur les raisons de cette nomination, nous étions perdus en conjectures et perplexes.

Notre homme est simple, poli (il n'oublie jamais de saluer lors de ses déplacements dans l'entreprise).

C'est un ancien éleveur de cochons, il a 42 ans d'activités professionnelles derrière lui.

Il est Président chez nous, mais aussi ailleurs, membre de plusieurs instances où s'établit la gouvernance aussi bien des entreprises que de la société civile.

Comme beaucoup de ses semblables il a troqué bleu de travail contre ensemble blazer/cravate et bottes et fourche contre demies lunettes en bout de nez et joli stylo qui va bien avec le parapheur.

En ce qui concerne la Légion d'Honneur, il se retrouve dans la promotion du 25 mars 2005 (dite de Pâques).

Ses copains de promo s'appellent : Delon (Alain, Fabien, Maurice), Bouvard (Philippe, Pierre, Louis), Leroy (dit Villeneuve, Charles), Levaï (Ivan) mais aussi Riboud (Franck), Aigroz épouse Despres (dite Darc, Mireille, Christiane, Gabrielle), Bué (Marc) tiens donc !, Alesi (Jean 22 ans d'activité professionnelle, remarquable !). Et même une Sœur Lantrain pour ses 59 ans de vie religieuse et de dévouement. Que du beau monde...et qui ne peut susciter que de l'envie à ceux qui n'en sont pas.

Et si on n'en connaît pas beaucoup plus, à la fin de cet article, sur notre Président du Crédit Agricole d'Aquitaine, ce n'est pas grave. On en aura suffisamment appris pour briller lors du prochain apéro avec les voisins. Et pour épater notre conjoint en rentrant du boulot ce soir (Dis donc chérie tu savais pas qu'Alain Delon se prénommaït Maurice ! çà déchire hein ?).

Par contre, reste une question en suspens à laquelle n'a pas répondu Grand Angle : la décoration (étoile à cinq rayons doubles... centre émaillé de blanc.....deux drapeaux tricolores...) elle se nettoie au Miror ou au vinaigre blanc ? ■

## Délégués du personnel

Pour commencer "BRAVO", oui bravo à notre facteur qui a réussi à transmettre les questions DP à l'heure pour qu'elles soient enfin traitées ce mois-ci. Et comme en plus le mois dernier, il les avait portées en retard, nous passions donc en premier.

Ensuite, "BRAVO", oui bravo à celui qui écrit cette rubrique, celui-là même qui arrive à broder un article sur une réunion où, certes nous posons des questions mais où la direction ne nous donne que peu de réponses.

Il y a 3 mois lors de la précédente réunion sur le site d'Agen, nous nous étions moqués (exceptionnellement) du fait que les représentants de la direction avait de beaux fauteuils de ministres, tandis que nous, faquins, posions nos humbles fesses sur de vulgaires chaises. Et bien ce mois ci à Agen, tout le monde sur les chaises Ikéa.

Pour les questions, comme vous avez pu le lire sur intranet, si vous avez trouvé la page, de nombreuses questions sur les PQE et PQI. Et souvent la même réponse : " pas de la compétence des DP, mais du ressort des commissions de suivi ". Réponse qui arrange bien tout le monde sauf SUD, et les salariés qui nous posent les questions. En effet, sont invitées aux réunions de suivi les organisations syndicales qui ont signé les accords. Ces accords qui s'appliquent à tous les salariés sont donc suivis par les quelques organisations syndicales qui sont d'accord avec le patron. Même au Togo, l'armée n'oserait pas ce genre de manipulation !

Pour finir, on a senti une certaine tension entre les élus de "l'union fait la force". Lorsque l'un d'entre eux prenait la parole, il y en avait toujours un deuxième pour surenchérir, et ainsi de suite ■



# Comité d'entreprise de printemps

Vu le temps maussade, il semblait que le printemps n'était pas encore arrivé à Agen, mais cela n'a pas empêché les élus de gazouiller autour de l'ordre du jour de ce comité d'entreprise du 19 avril.

Pour les chiffres il n'y a pas de saison ainsi, nous avons abordé le projet de bilan social, document imposé par la loi qui doit donner un certain nombre d'éléments statistiques sur l'évolution des effec-

tifs, des emplois et des salaires. Nous avons pu constater, donc, qu'à la fin 2004, les effectifs reprennent une pente ascendante puisque par rapport à 2003 nous comptons 27 CDI de plus dans nos rangs. Il en reste donc 180 à embaucher pour revenir au nombre connu avant la fusion. Est-ce que les 200 contrats CDD qui perdurent et vivent dans notre entreprise seront titularisés ? Ne rêvons pas et ne suscitions pas de faux espoirs, ils sont certainement là pour surseoir à un réel surcroît de travail.

Le printemps est bien entamé, les belles se font encore plus belles pourtant même si chez nous les femmes sont majoritaires, elles le sont surtout dans les emplois les moins bien rémunérés. A contrario les hommes qui ne représentent que 47% de l'effectif global occupent 75% des postes d'encadrement. Dans ce domaine, beaucoup d'efforts restent à faire !

Quant aux fruits des saisons précédentes, 11% des CDI ont été promus à un PQE supérieur, 26% ont eu droit à des PQI et l'écart entre les hauts et bas salaires reste de 1 à 10. No comment ! Mais les élus SUD ont logiquement donné un avis défavorable sur ce constat.

Dans la nature, c'est la période de nidification pour les oiseaux, pour les élus c'est celle où il faut donner un avis sur le rapport égalité homme/femme. Le constat (nous l'avons exprimé plus haut), n'apporte pas de satisfaction particulière, le poids du passé pèse sur la situation des femmes dans l'entreprise et les élus SUD contrairement aux autres élus autour de la table se sont exprimés défavorablement sur ce point. Par contre nous devons également donner un avis sur un accord d'entreprise ayant pour but d'améliorer les conditions professionnelles des femmes souvent lésées notamment à cause de leurs contraintes particulières de "maman". Contrairement aux autres élus autour de la table, SUD a approuvé et a appuyé l'accord proposé par la direction. Cet accord est " pavé de bonnes intentions ", il est la première étape vers une évolution des mentalités, il marque la volonté de changement, il serait vraiment dommage de le louper.

Dans la nature ça piaille, ça chante, ça s'égoïsille, chacun marque son territoire. Pour les élus c'est aussi le moment de recevoir le rap-

port comptable du comité d'entreprise avec lequel d'ordinaire les désaccords sur la gestion des œuvres sociales s'expriment pleinement. Lors de ce C.E s'est instauré un dialogue de sourds.....Dingue !

Dans la nature, c'est la période où les arbres fruitiers commencent à changer leurs fleurs en fruits. Quant aux élus ils ont été informés du niveau d'intéressement et de participation, fruits de notre travail à tous, dont les plus gros auront une plus grosse part.

Les chants nuptiaux se font les plus justes possibles afin de flatter au mieux la belle, l'augmentation de capital prévu par CASA est annoncée par notre président de comité d'entreprise, comme une mesure " sociale " destinée aux salariés. Gonflé le merle ! C'est sûrement à cause du printemps !

Pour le reste, du courant, des abeilles, des fleurs, et espérons un meilleur temps ■

**Le camping sauvage est interdit au bureau !**  
*Au temps des dinosaures, la clé de la réussite était : " La journée on travaille, le soir on assure sa carrière ".*  
*Salarié du XXI ème siècle, réjouis toi ! A l'occasion du dernier Comité d'Entreprise, ton employeur moderne propose une nouvelle formule: " L'efficacité n'est plus égale au nombre d'heures travaillées ".*  
*Remballe ton Butagaz et ton sac de couchage, tu vas enfin pouvoir débaucher à l'heure ■*

## Les comptes à rebours.

Lors de la présentation du rapport sur l'état des comptes, les élus SUD ont souligné la chute vertigineuse des avoirs financiers et du patrimoine du comité d'entreprise. En effet, le solde de trésorerie déjà déficitaire de 24.736 € aurait pu marquer largement plus les esprits, s'il n'y avait pas eu pour compenser les dépenses, des ventes exceptionnelles d'immeubles (qui ont rapporté 37.400 €), et la contraction d'un emprunt de 80.000 €. Le déficit 2004 aurait alors présenté un solde négatif de plus de 142.000 €. Ajoutés au déficit de 160.000 € en 2003, c'est avouons-le, assez exceptionnel. Les élus SUD ne peuvent que constater l'effarant train de vie engagé par les élus majoritaires de l'union CFDT, UNSA, FO qui dilapident rapidement le bien commun pour maintenir un niveau de prestations ne correspondant pas à aux capacités courantes du Comité d'Entreprise. Leur logique est de profiter durant leurs mandats des héritages consé-

quents des 3 ex comités d'entreprises du Lot& Garonne, des Landes et de la Gironde, en léguant aux futurs gestionnaires le loisir de rembourser leurs prêts. Après eux, le déluge !

Cette logique nous l'avons connu lorsqu'ils ont transformé le résultat d'une décision de justice pouvant apporter une somme considérable au C.E (minimum 500.000 €) contre des heures de délégations aux 5 élus du bureau ■

## Dazibao

Mensuel édité par l'association

## Dazibao

40, rue Lombard 33300  
Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos  
soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : [www.dazibao-sud.org](http://www.dazibao-sud.org)